

"A une époque de crise nationale, le journalisme prend une importance significative qui doit être reconnue par nos gouvernants, le peuple et ses dirigeants, pour nos meilleurs intérêts communs."

L'AUTORITE

Le plus ancien hebdomadaire français de Montréal

3 Cents

Encouragez
L'AUTORITE
en confiant vos travaux d'impression à
La Cie des PUBLICATIONS PROVINCIALES Ltée
524, Edifice Canada Cement
Montréal.

39e ANNEE — No 35 J.-A. Fortin, Directeur. MONTREAL, 2 JUIN 1945 Gilbert La Rue, Rédacteur en chef Abonnement: \$2.50 par année

A l'hon. E. Bertrand d'écraser le Séparatisme

En aplatisant Herr Dostaler O'Leary dans la Division Laurier. — Comment ce prétentieux Sous-Fouhreur voulut lui aussi son avoir, son "Mein Kampf". — Elucubration sans queue ni tête. — Le candidat communiste S. Gray.

L'oeuvre néfaste accomplie par Camillien Houde et ses acolytes



Les P'tits Vieux sont évidemment mal vus des Associations de Jeunes Catholiques. Est-ce que les P'tits Vieux concurrenceraient après du beau sexe, ces Eliacins? Toujours est-il que ceux-ci les considèrent comme les deux vieillards qui regardaient à la dérobée la chaste Suzanne prenant son bain. Le chef de l'une de ces Associations, prononçant l'autre soir une conférence, proposait ni plus ni moins que nos magistrats de police prennent sur eux ou se fassent donner le pouvoir de par la loi d'ordonner le fouetage des P'tits Vieux trop entreprenants. Qui a bien pu suggérer à nos jeunes réformateurs cette sévérité à l'égard des P'tits Vieux? Pensez-vous qu'un célibataire endurci comme M. Maurice Duplessis n'est pas autrement redoutable au point de vue des bonnes moeurs que n'importe quel P'tit Vieux si d'attaque quel il se le soit? Le sexe que l'on dit faible serait beaucoup plus à l'abri par l'adoption d'une loi contraignant tout jeune Canadien-français à se marier avant l'âge de trente ans.

Peu lui importe l'avenir du Canada, sa sécurité, sa marche vers le progrès. — Ce que veut ce démagogue qui déverse le fiel et la calomnie sur le parti libéral et son chef distingué, c'est d'assouvir sa haine contre ceux qui ont assuré la paix en l'incarcérant au camp de concentration. — L'homme sous son vrai jour.

L'honorable Joseph Jean sera l'élu du comté de Mercier

Billot du jeudi
Histoire du Canada

1841-1847
Le cinquième tome du Cours d'histoire du Canada, de sir Thomas Chapais, (1) porte sur la période de 1841-47. C'est la l'une des plus importantes de notre histoire parlementaire. Au vrai, elle débute mal, sous l'administration, de sir Charles Edward Poulett Thompson, plus tard lord Sydenham, nommé gouverneur général des Hauts et Bas-Canada en septembre 1839. Cet homme mourut deux ans plus tard, des suites d'une chute de cheval survenue à Kingston, et dès lors vint en nouvelle souveraineté le pays. Arrivé à Québec le 16 octobre 1839, Thompson avait pour mission de réaliser l'union des deux Canadas du temps, la province de Québec et l'Ontario d'aujourd'hui. Il s'y employa de son mieux, mais sans se préoccuper outre mesure des droits, aspirations et revendications de l'élément français et catholique. Successeur de lord Durham, il met tout en oeuvre pour exécuter sa recommandation fondamentale: angliciser les Canadiens français en s'attaquant à leur langue, ou en l'ignorant. Sanctionnée en 1840, l'acte d'Union ne favorise aucunement le gouvernement responsable. Au contraire, il réserve en quelque sorte au Parlement impérial le monopole de l'administration du pays. Au lendemain de la mort de lord Sydenham, écrit Chappais, le système édifié par lui semblait déjà voué à l'effondrement. Il n'avait donné au Canada qu'un simulacre de régime parlementaire. Sous ce masque, il avait institué et pratiqué délibérément le gouvernement personnel. Entre autres choses, le Canada perdait le contrôle de ses finances et de son administration, et le français cessait d'être au pays langue officielle. Notre province n'avait droit qu'à 42 députés au Parlement, avec une population de 650,000 âmes, pendant que le Haut Canada en avait 43 avec 456,000 âmes.

Solliciteur du Canada, l'un des meilleurs lieutenants de l'hon. M. King, le député de Mercier a su garder la confiance de ses électeurs qui savent reconnaître la valeur de celui qui est toujours resté fidèle à la politique nationale du parti libéral.

Le parti libéral est fier de ses chefs qui combattent pour le triomphe de ses principes et de la grandeur du Canada. Pas de transuges, dans nos rangs, pas de masques sous lesquels on cache une couleur que l'on n'ose arborer en public. Nos chefs sont tous des hommes qui ont bâti par leurs talents, leur travail et leur loyauté la haute position qu'ils occupent, à l'heure actuelle. L'honorable Joseph Jean est de ceux-là. Né d'une brave famille de cultivateur de la paroisse de Saint-Néri, dans le comté de Kamouraska, Joseph Jean, après de brillantes études au collège Ste-Anne de la Pocatière et à l'Université Laval de Québec, vint s'établir à Montréal comme avocat et il ne tarda pas à faire sa marque au Barreau.

Appartenant à une vieille famille libérale, il prit part à toutes les luttes du parti, tant au provincial qu'au fédéral. Excellent orateur, connaissant à fond les problèmes de la politique, d'une loyauté inviolable et d'un abord agréable et facile, il conquit bientôt une enviable popularité chez ses électeurs du comté de Mercier.

Le 27 juin, 1932, il fut élu député de Mercier au Parlement fédéral dans une élection complémentaire. De nouveau, en 1935 et en 1940, ses électeurs renouvelaient son mandat par une écrasante majorité. Le 11 juin courant, Joseph Jean sera de nouveau réélu pour aller servir sur une scène plus grande, comme ministre dans le cabinet King, son comté, sa province et son pays.

Patriote sincère et foncièrement attaché à la prospérité de son pays, l'hon. M. Joseph Jean donne une attention toute particulière au développement de la ville où il dépense le meilleur de ses activités. Les électeurs de Mercier connaissent ses mérites, sa valeur et son dévouement inlassable. Ils en ont la preuve dans le témoignage de confiance que son chef, l'hon. M. King, lui a rendu en l'appelant à siéger au conseil de la nation, dans son cabinet.

Et voilà pourquoi, l'hon. Joseph Jean sera élu, lundi, le 11 juin, pour la quatrième fois, député de Mercier par une écrasante majorité.

Nous aurons un drapeau vraiment canadien

L'hon. M. MacKenzie King en dotera officiellement le Canada lors de la prochaine session. — Un geste patriotique au jour de la Victoire. — Nous aurons ensuite un hymne national reconnu par le Parlement.

Ceux qui depuis longtemps désirent que le Canada ait son drapeau national auront entendu avec joie la déclaration qu'a faite, à Winnipeg, la semaine dernière, l'hon. M. MacKenzie King, lorsqu'il a déclaré que notre pays serait doté d'un drapeau canadien au retour de nos glorieux soldats.

"Nous voulons, a dit le chef du gouvernement fédéral, que notre pays soit grand et que tous ses habitants soient Canadiens avant n'importe quelle autre chose, sous l'égide de la Couronne britannique et sous le drapeau canadien déployé sur toute l'étendue de notre territoire, lorsque nos combattants rentreront dans leurs foyers". Au vrai, la fête n'aura pas été complète à moins d'accorder la place d'honneur au drapeau particulier du Canada.

D'ailleurs, M. King a voulu préparer les esprits à cette innovation lorsque sur les champs de bataille, à San Francisco et sur la tour centrale des édifices du Parlement, le jour de la Victoire il a mis en évidence un drapeau qui distinguait le Canada des autres pays. Le modèle dont s'est servi le premier ministre ne sera probablement pas celui qui sera définitivement adopté, mais il est certain que nous aurons ce drapeau.

M. King rêve de faire du Canada un pays grand et prospère. Aujourd'hui, maître de ses destinées, notre pays a besoin d'un drapeau bien à lui et nous l'aurons.

Comme, demain, lorsque ce drapeau flottera sur tous nos édifices publics, nous aurons également notre hymne national, "O Canada", très certainement, qui complètera ce rêve que nous caressons depuis longtemps.

Doctorat d'honneur à Me Edouard Biron notaire bien connu
A l'occasion de son 25ème anniversaire, l'Université de Montréal a distribué plusieurs doctorats d'honneur. Parmi les titulaires qu'elle vient ainsi d'honorer, nous nous plairions à signaler Me Edouard Biron, qui fut longtemps secrétaire de la Chambre des Notaires, avec cette mention: "Devenu le continuateur d'une des plus vieilles études de la métropole, il s'est acquis la meilleure réputation de probité

et de compétence. Non content d'associer solidement son étude, il a voulu travailler au perfectionnement de la profession tout entière. Secrétaire de la Chambre des notaires pendant 21 ans, président de 1939 à 1942, membre à vie de son conseil, il a fait plus que personne pour augmenter le prestige de l'Ordre des notaires et pour le doter d'une solide organisation. "Au surplus homme d'une belle culture, il n'a pas refusé de s'occuper d'enseignement et d'éducation. Sa culture, son intérêt sa connaissance au sein de la profession ont attiré l'attention de notre faculté. Sur sa descente à la page 2)

Beaucoup de gens se demandent pourquoi l'hon. Médéric Martin, nommé Conseiller Législatif par un gouvernement libéral, vote si souvent du côté de M. Duplessis. Les nauséabonds ne savent donc pas que Médéric ambitionne d'être nommé Lieutenant-Gouverneur et il pense qu'en agissant ainsi, il forcera la main à M. MacKenzie King, Marie pour la troisième fois, il s'est mis dans l'idée, paraît-il, de donner, selon sa propre expression, "un titre à sa nouvelle femme". Il s'est prononcé pour la réélection de M. King le 11 juin et il le fallait bien, pour ne pas indisposer le Premier Ministre contre lui; mais il espère qu'en favorisant les lois même les plus absurdes de M. Duplessis, il parviendra à son but par le désir que l'on aura de l'ôter du chemin.

Un autre conseiller législatif qui n'y va pas par quatre chemins, c'est l'hon. "Pit" Bertrand, le gas de St-Sauveur. Tous les journaux ont rapporté sa fameuse phrase en faveur de l'adoption de la taxe de luxe: "Si j'étais Maurice Duplessis, moi, et que le Conseil voterait contre ma loi, je ferais la grange dans trois semaines". "Pit" voulait sans doute être poli à l'égard de ses collègues, car sans cela il eut parlé de porcherie, n'ayant sans doute pas été élevé autre part. Ce que Sir Thomas Chappais a dû jouer en entendant son plus zélé lieutenant tenir un tel langage? Mais sir Thomas en a entendu une autre encore beaucoup plus forte, lorsque son chef, le Mauricien lui-même, s'écria un jour, en parlant de deux ou trois honorables conseillers: "C'est une bande de putains sybilliques". On est du Salon de la Race ou on ne l'est pas, et l'on peut dire que l'Union Nationale brille beaucoup dans ce sanctuaire.

La "Gazette" a reçu de l'hon. Philippe "noque" auquel elle ne s'attendait pas. Lorsque le gouvernement de l'Union Nationale proposa sa taxe dite de luxe, elle se fendit d'un long article éditorial vouant cette mesure mal conçue et mal préparée à tous les diables. Ceci, c'était pour satisfaire sa clientèle de lecteurs huppés. Mais deux semaines plus tard, lorsque le bill vint entre eux, les honorables conseillers, le sieur Abel Vinberg, après le discours de M. Brail contre cette mesure, attaqua celui-ci en lui reprochant de faire "de la politique". En réponse, M. Brail n'eut pas de peine à démontrer que l'organe conservateur et duplessiste par-dessus le marché, tout comme Janus avait deux visages, dont un pour sa clientèle particulière et l'autre pour le "peuple".

On parlera longtemps de la "claque" reçue par le Mauricien au Conseil Législatif. Des nauséabonds qui ont un trait de plume, il peut advenir que cette vénérable institution, n'était-ce pas la croyance du porcher "Pit" Bertrand? Et c'est tout ce qu'il y a de plus intéressant, les ignorants se couloient entre eux, aspirant à l'entendre, demandant à l'entendeur, demandant à l'entendeur: "Ca veut-y dire que le bill est mort?" — "Oui, mort et bien mort!" répondit un obligé collègue. Alors Médéric rebomba aplati sur son siège et un autre crut l'entendre marmotter: "C'est bon maudit!"

Les petits moyens sont comme les petits employés: ils font souvent plus de besogne que les grands. — A. Barratin.

Si vous lisez l'histoire politique des peuples, vous découvrirez qu'à toutes les époques bouleversées de leur existence, alors que de grands problèmes se posaient à l'attention de ses dirigeants, il se rencontraient des troubles-fêtes, des bouffons, des intrigants, des ambitieux qui venaient mêler les cartes, semer la division et la zizanie au sein de la nation, soulever les passions populaires afin de capter le pouvoir ou, tout au moins, chasser de la direction des affaires publiques ceux qui étaient dignes de le administrer.

La chose se répète aujourd'hui, alors que le peuple canadien doit se choisir un gouvernement qui, au lendemain de la guerre, devra endosser des responsabilités d'une excessive importance et assurer au Canada la stabilité de la place qu'il a conquise au sein des nations alliées par sa vaillance et son effort de guerre pour vaincre l'ennemi et gagner la paix.

Nos sauveurs de race sont sortis de leur antre comme des bonhommes d'une boîte de surprise. En temps de paix, ils demeurent invisibles et cachés. Mais dès qu'il semble y avoir matière à soulever les préjugés, les passions démagogiques, à traîner dans la boue des pires calomnies la réputation et la dignité de nos hommes publics, vous voyez apparaître ces pantins politiques, exploités hontés des pires sentiments de l'âme populaire, hommes qui n'ont jamais rien sauvé, qui n'ont jamais combattu pour les grandes causes de la morale ou contre les fléaux qui affligent l'humanité, mais qui se découvrent, au jour de la lutte électorale, la mission de sauver la race. Il faut qu'ils sauvent la race! De quoi? De quoi? Ils l'ignorent et n'en ont cure. Ce qu'il faut, c'est de battre le meilleur homme, celui qui est l'homme d'Etat véritable, le chef respecté qui est véritablement, lui, non pas le sauveur de la race mais le sauveur de la nation. Celui-là, il faut le battre, car c'est un grand Canadien et il faut assouvir sa rancune, exercer sa vengeance et combler ses ambitions. Peu importe les moyens. Salir, bayer, calomnier: tout est bon pourvu que l'idole croule comme, en 1911, sous la poussée hypocrite et mensongère de la troupe nationaliste, notre grand Laurier fut sauvagement abattu.

Et parmi ces clowns de la politique qui, sur la tribune publique et à la radio, débâtaient contre la grande figure nationale qu'est celle de MacKenzie King, l'un des plus ridicules, des plus lamentables et des plus bouffons est le candidat du Bloc Populaire dans le comté de Ste-Marie, Camillien Houde, maire de Montréal.

Jamais, dans l'histoire politique de notre province, un homme public n'a joué un rôle aussi néfaste, aussi anti-national, aussi révolutionnaire que ce démagogue né qui, un jour, profitant de son mandat de premier magistrat de la plus grande ville du Canada, s'est levé pour conseiller à ses concitoyens de mépriser les lois de son pays et de s'opposer à leur application. Nous étions au début de la guerre. Il s'agissait de faire l'inventaire des forces vitales de la nation canadienne, de diriger vers les industries essentielles de guerre les ouvriers aptes à ses travaux, de connaître exactement quel effort le Canada était capable d'accomplir en hommes et en ressources naturelles, industrielles et agricoles. Bref, l'enregistrement national était une mesure de guerre de la plus haute importance afin de permettre à nos gouvernants de voler à la défense de la civilisation et de la liberté des peuples, menacés de sombrer dans le plus épouvantable des cataclysmes.

Or, il s'est trouvé un homme, investi d'une autorité que lui avait conférée le peuple de sa ville, "son peuple", comme il se plaia à répéter d'une si bouffonne façon, qui s'est levé pour prêcher la désobéissance à cette loi et engager les citoyens à ignorer cette mesure essentielle.

Et cet homme savait, dans la position qu'il occupait alors, toute la gravité du geste qu'il posait. En Allemagne, Camillien Houde aurait immédiatement été conduit au poteau d'exécution et fusillé sans autre forme de procès. Ici, on l'a tout simplement conduit dans un camp de concentration avec d'autres individus de son acabit, et mis à l'ombre pour le temps de la guerre. Et, l'an dernier, Camillien Houde a été libéré. C'est donc à la générosité de MacKenzie King et de son gouvernement s'il a été flétri, alors qu'il aurait bien pu rester au camp de concentration avec son ancien ami Arcand et autres consorts, moins coupables que lui.

Elu maire de Montréal par une petite majorité contre un homme qui avait représenté la ville avec dignité et des sens avertis des affaires municipales, comme par la sympathie des gens du peuple qui le prénaient en pitié et se laissaient attendrir par ses appels larmoyants de victime expiatoire des prétendues persécutions que le gouvernement d'Ottawa imposait à la race, Camillien Houde endossait la toge de maire de Montréal et le collier de premier magistrat de la troisième ville française du monde.

Depuis un an, il méditait ses plans de vengeance contre ceux qui l'avaient incarcéré au camp de concentration afin de protéger la paix et assurer, dans notre province, l'esprit de concorde et de coopération.

Et Camillien Houde s'est jeté dans la bataille électorale avec une furie qui démontre bien quels sentiments de haine et de démagogie l'animent. Il sait pertinemment que pendant plus de cinq ans, son "peuple", comme d'ailleurs tous les peuples civilisés ont couru un danger mortel, sur les champs de bataille de l'Europe. Il sait que pendant ces cinq années de deuil, de massacres et de ruines, une nation en décadence, fanatisée par l'hérésie la plus insidieuse et la plus brutale de tous les temps, armée des engins de guerre les plus formidables, a tenté de détruire la civilisation chrétienne et réduire les nations civilisées en esclavage. Ce qui faisait dire au cardinal Villeneuve, lors de son retour d'Europe, que la victoire de l'Allemagne signifierait la fin du monde chrétien et civilisé.

Cette vérité, Camillien Houde la connaît et, dans son for intérieur il l'admet. Mais il étouffe dans son coeur tout sentiment de patriotisme et de générosité pour assouvir sa haine contre (Suite à la page 2)

Dans la division LAURIER

Comités de l'hon. ERNEST BERTRAND C.R.

Ministre des Pêcheries

Candidat du PARTI LIBÉRAL aux élections générales du 11 juin

COMITE CENTRAL

256 est avenue Mont-Royal — Tél. MARquette 2601

COMITE DES DAMES:

217 ouest, avenue Laurier — Tél. CRescent 3911

AUTRES COMITES:

4823, rue St-Denis — Tél. LANcaster 0027
1155, rue Gilford — Tél. CHerrier 2968

COMITE DE LANGUE ANGLAISE

5702, avenue du Parc — Tél. CALumet 4396

ASSEMBLÉES A VENIR:

Dimanche soir, 3 juin, à 8 heures, dans le soulèvement de la Salle Rialto, 5711 Avenue du Parc.

Mercredi soir, 6 juin, à 8h. Ecole Luke Callahan, 5643 rue Clarke.

Dimanche soir, 10 juin, à 8h. Ecole Supérieure Saint-Stanislas, 1220 rue Laurier-Est.

ELECTEURS ET ELECTRICES INVITES A CES ASSEMBLÉES.

A l'hon. E. Bertrand...

(Suite de la première page)
tholiques. Les Juifs aussi seront "tolérés", mais à condition qu'ils se soumettent à certaines restrictions comme le contingentement du nombre de leurs avocats, médecins, marchands, etc. Anglo-protestants et Juifs du Québec feraient bien de réfléchir sur le traitement que leur infligerait le Bloc Populaire, s'il en avait un pour le pouvoir. A ceux de la Division Laurier particulièrement de se rallier jusqu'au dernier autour de la candidature de l'hon. Ernest Bertrand, malgré les objurgations de la "Gazette", organe de M. Bracken, donc du duo Houde-Raymond. Que les ouvriers non plus ne se laissent prendre au programme fallacieux du dénommé S. Gray, candidat ouvrier-progressif, autrement dit communiste. Communisme ou nazisme, cela signifie tout de même "dictateur", avec le maximum de risques que le système comporte.

Si Camillien Houde et sa clique d'énergumènes dénoncent à cœur de journée le parti libéral, en ne s'attaquant qu'occasionnellement aux progressistes-conservateurs, c'est qu'ils espèrent ainsi cacher d'où leur vient le "nerf de la guerre". Celui-ci ne vient certes pas des Jeunes Laurentiens, malgré leurs collectes au nom de la rrrrrace et de la rrrrreligion, encore moins des Jeunes Patriotes et des Jeunes-Canada. Il ne peut donc venir que de John Bracken, en passant en partie par Maurice Duplessis, qui a plusieurs chouchous parmi les Populants. Supposons que deux douzaines de Populants seraient élus, à l'instar des "nationaux" de 1911, à la Chambre des Communes, croyez-vous que ces faux patriotes, après avoir accepté le paiement de leurs frais d'élections, ne se transformeraient pas en autant de traîtres en vendant leurs votes à Bracken ainsi que leurs devanciers vendirent les leurs à Borden?

SCRUTATOR.

Une entente toujours...

(Suite de la page 4)
 notre nation, jetant ainsi les bases d'une amitié durable entre l'URSS et la Hongrie.

Voici pour l'Allemagne et la Hongrie. Passons maintenant à la Pologne et voici le tableau que nous en trace Mme Tabouis:

"En Pologne, un certain nombre de dignitaires catholiques ont pris position pour le gouvernement provisoire de Varsovie. Le 16 mai, la station de TSF de Lublin radiodiffusait la lettre pastorale de l'évêque de Silésie Adamski, exprimant la "joie des fidèles à la suite de la libération de l'église catholique en Pologne. Le gouvernement provisoire a déjà rendu à l'église toutes les propriétés que les Allemands lui avaient volées. Aucun obstacle n'est mis par lui à la reconstruction de la vie catholique. Au contraire, le gouvernement donne son appui et ses membres participent à la vie religieuse. Les Catholiques polonais doivent donc abandonner toute crainte et contribuer ainsi à consolider l'unité de la nation polonaise pour l'avenir immortel du pays".

Mgr Adamski est peut-être un moins grand "mystique" que l'ancien maire pensionnaire de l'hôtel Mont-Royal dont les 12 somptueuses robes de chambre, les 12 paires de pantoufles, les 50 chemises "finos" et les 100 cravates de luxe firent en 1940 l'édification des Canavens, mais il en sait certainement plus long sur la Pologne que le chef conjoint du Bloc Populaire et son scribe Paul Sauriol, frère de Jacques.

ATHOS.

L'oeuvre néfaste...

(Suite de la première page)
 tre King et satisfaire ses ambitions. Ce qu'il souhaite, c'est la défaite du parti libéral, peu importe les conséquences.

Avec ses acolytes, les Raymond, les Laurendeau et tous ces candidats prétendus "indépendants", sauveur de "race", il néglige de dire au peuple qu'il veut tromper par ses paroles insidieuses, mensongères et souvent "bouffonnes" que les véritables sauveurs de la nation canadienne ont été nos valeureux soldats, aviateurs et marins, nos cultivateurs et nos ouvriers qui ont produit les armements et les provisions pour permettre à nos vaillants soldats de vaincre l'hydre nazi.

Et sauveur de la nation également cette magnifique population canadienne qui a accepté généreusement les sacrifices que nous imposait la guerre, les restrictions et les rationnements et qui a héroïquement donné ses fils pour grossir les rangs de l'armée canadienne.

Sauveurs de la race également nos chefs d'Etat qui, au mépris de leurs intérêts personnels, conscients du devoir et des responsabilités de leur charge, ont peiné, lutté, travaillé durant cinq ans pour créer et maintenir notre effort de guerre, épargner au pays les dangers de l'inflation et placé le Canada au rang des nations les plus respectées de cette période de notre histoire.

Ces véritables sauveurs de la nation canadienne, Camillien Houde et ses acolytes n'en parlent pas ou, s'ils en parlent, c'est pour déverser sur eux la bave de leurs insultes, de leurs calomnies et, à l'encontre de ces véritables ouvriers de la victoire et de la sécurité, nous conduire à la déchéance économique et au chaos.

Jamais dans la vie politique de notre province, sauf peut-être aux heures malheureuses de 1911 — et encore — n'avons-nous assisté à une plus tragique fumisterie de notre vie nationale. Et cette comédie désastreuse et néfaste est conduite par un clown politique dont toute l'histoire n'est elle-même qu'une immense fumisterie. Qu'a-t-il jamais sauvé, Camillien Houde? Lui connaissez-vous une oeuvre constructive à son crédit? Et tous ceux qui le suivent et salissent leurs adversaires dans son sillon, qu'ont-ils jamais accompli de profitable pour leur province ou leur pays? On les a appelés justement les "naufregeurs" de la race, tels ces habitants des côtes de France et d'Angleterre qui, au temps du Moyen-Age, par les nuits de tempête, allumaient des feux sur la grève pour attirer sournoisement sur les récifs, les navires en détresse pour piller ensuite leur cargaison.

C'est Camillien Houde, hâbleur et marionnette politique, contempteur des lois de son pays à une époque angoissante de son histoire, exploiteur de passions populaires, démagogue et menteur public, qui s'arroge le droit, avec un petit groupe de fanatiques et de ratés, d'orienter la pensée nationale, mais qui ne fait que la déformer, et caresse la folle ambition de conduire toute une race dans les sentiers de la révolte et de l'anarchie. Une telle campagne nous fait plus de tort que la guerre. Et c'est à cet homme que les électeurs de Sainte-Marie iraient donner leur confiance? C'est à ce dangereux démagogue que la province de Québec confierait le sort des années à venir et des destinées du Canada? C'est à lui qu'elle sacrifierait l'homme d'Etat qui a brillé au premier rang des chefs des nations qui ont conduit nos armées à la victoire? Quelle erreur et quelle pitié!

Veut-on connaître un échantillon des déclarations faites par cet histrion de la tribune publique? A Saint-Henri, il y a à peine quelques jours, rappelant le voyage que fit l'hon. M. MacKenzie King en Allemagne, Camillien Houde déclare avec le plus grand sérieux possible et dans un geste de grandiloquence échevelée: "Savez-vous qui a provoqué la guerre contre l'Allemagne? C'est MacKenzie King, lorsqu'il se rendit mettre son poing sous le nez d'Hitler, à Berlin, en 1938. Vous la voyez, maintenant, la trahison, s'écrie-t-il. M. King sans mandat du peuple ni du Parlement canadien, est aller provoquer l'Allemagne toute-puissante. Ce qu'il faudrait au peuple du pays pour qu'il sache placer les responsabilités là où elles appartiennent, c'est une enquête, c'est un procès à M. King pour savoir de quel mandat il se servait pour aller déclarer la guerre à un pays tout-puissant, qui n'était pas alors notre ennemi. Nous avons la guerre parce que M. King, sans nous consulter, a promis que le Canada serait aux côtés de l'Angleterre advenant un conflit."

C'est à se demander si le chef adjoint du Bloc Populaire a tout son esprit à lui pour faire une telle déclaration en public et débiter de telles sottises. Ou bien Camillien Houde a quelques mouches qui lui trottent au plafond ou bien il veut se rir des ouvriers, de son "peuple", de sa "Catherine", comme il appelle, les larmes dans la voix, cette grande rue si fréquentée qu'est la rue Sainte-Catherine. King se rendre en Allemagne mettre le poing sous le nez d'Hitler et le menacer de guerre! Ce sont là les propos d'un détraqué ou d'un démagogue qui pousse le cynisme de la ca-

lomie jusqu'à perdre la notion du bon sens et de la plus élémentaire charité.

Mais, ne nous trompons pas: c'est du Camillien et du plus pur. N'a-t-il pas déclaré, après avoir fait le récit de ses quatre années de détention au camp de concentration de Petawawa, qu'il serait prêt à donner le même conseil au peuple de sa province, c'est-à-dire de violer les lois de sa province et de son pays, si l'occasion s'en présentait? Et c'est là l'homme qui vient devant le peuple pour gagner sa confiance, pour lui demander de le constituer le gardien de la constitution canadienne et le protecteur de notre législation? Allons donc! Prend-il le bon peuple de notre province pour des fous, pour des illuminés, pour des "minus habens"?

Heureusement que l'électorat de Montréal et du reste de la province a vu clair dans le jeu de M. Houde et de tous ces avortons de la politique fédérale qui cherchent à escamoter un siège à Ottawa sous le couvert d'un nationalisme hypocrite et éhonté.

Et le soir du 11 juin, le candidat libéral du gouvernement King, dans Sainte-Marie, le docteur Gaspard Fautoux, aura tâté fait de renvoyer à l'Hôtel de ville l'homme que la charité du peuple y a placé pour lui créer un gagne-pain et qui, non content de cette pitance, organise une quête publique, chez ce même peuple qui l'a comblé, pour grossir sa sébille et celle de ses cyniques associés.

De sauveurs de race de cet acabit, nous n'en avons cure et nous allons porter au pouvoir le parti qui, aux heures les plus

Doctorat d'honneur...

(Suite de la première page)
 mande, l'université décerne à Me Edouard Biron le doctorat en droit honoris causa."

Nul ne méritait certes mieux l'hommage rendu aux dix-sept nouveaux docteurs que le notaire Biron, gentilhomme accompli aussi bien professionnel distingué. Le notaire Biron, dont la clientèle est très étendue, n'a du reste pas besoin d'être présenté plus longuement au public.
 G. L.

Billet du jeudi...

(Suite de la première page)
 prits. Il séjourna pendant plusieurs semaines à Québec même, s'y mon-

tra particulièrement aimable et sympathique. Décidé à gouverner la colonie selon l'esprit de la constitution, il invitait bientôt Louis-Hypolyte Lafontaine et son ami Robert Baldwin à former un ministère, qui dura du 12 septembre 1842 au 11 décembre 1843. Malheureusement lord Metcalfe, qui succéda à Bagot, ne sut point continuer son oeuvre, et le pays se trouva à nouveau en pleine crise. Sir Charles Bagot succomba à une maladie de coeur, à 61 ans seulement. Il avait épousé en 1806 Marry-Charlotte-Anne, fille aînée de lord Maryborough, qui lui donna dix enfants. Dès que se répandit la nouvelle de sa maladie, on pria pour lui d'un bout à l'autre du Bas-Canada, jusque dans les églises. "L'hommage universel qui entourait sa tombe", écrit M. Chapais, montrait en quelle estime était tenu l'homme public, dont la droiture, l'intégrité, la loyauté, la noblesse de caractère, les

difficultés de notre histoire comme aux heures les plus prospères à sa toujours diriger le Canada dans la voie du devoir, de l'honneur et de la prospérité: le grand parti libéral que dirige si triomphalement son chef distingué: l'hon. Lyon MacKenzie King.

Le journal "L'Autorité", faisant affaires sous la raison sociale de "L'Autorité Enregistrée", a ses bureaux, Suite 333, Edifice Canada Cement, Montréal. Il est imprimé à "La Parole" Limitée Drummond.

Illustré Lavery, C.T.
 Rés. 6459 C.-Colomb
 Tél. 130. 6654

Le Philippe Guay, B.O.L.
 Rés. 3482 Iberville
 Tél. CH. 3593

LAVERY & GUAY
 AVOCATS — PROCUREURS

Avocats-conseils de l'Union Internationale des employés de Tramway - Local 760
 1575 rue St-Denis MONTREAL
 Tél. HA. 4118

COUR SUPERIEURE

Province de Québec, District de Montréal.
 No 235923

Dame Jeanne Bourdages, épouse commune en biens de Clarence (Larry) W. Quinn, des cité et district de Montréal, et dûment autorisée à ester en justice.

Demanderesse
 —vs—
 Clarence (Larry) W. Quinn, autrefois des cité et district de Montréal et maintenant de lieux inconnus.

Défendeur
 Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.
 Montréal, le 25 mai 1945.
 A. GRIMARD,
 Député-Procureur.



Son passé garantit VOTRE avenir - PAS DES PROMESSES, MAIS DES LOIS DEFINITIVES

KING se fait une image claire de ce qu'il doit être l'avenir. Il n'offre pas de vagues promesses. Il apporte des

lois votées et sanctionnées. Au cours de la seule dernière session, le Parlement a adopté les lois suivantes:

- ✓ Loi des allocations familiales
- ✓ Loi de protection des prix agricoles
- ✓ Loi de protection des prix des pêcheries
- ✓ Loi des crédits d'exportation
- ✓ Loi des prêts d'amélioration agricoles
- ✓ Loi de l'Enseignement technique
- ✓ Loi du Ministère de la Reconstruction
- ✓ Loi du Ministère des Pensions et du Bien-Être social
- ✓ Loi nationale du logement
- ✓ Loi de la Banque d'expansion industrielle
- ✓ Loi du Ministère des Anciens Combattants
- ✓ Loi amendée de l'aviation civile
- ✓ Loi des gratifications aux anciens combattants
- ✓ Loi de liquidation des inventaires de guerre

Chacune de ces lois prend soin d'une situation particulière, du présent comme de l'avenir.

KING, qui a grandi le Canada à travers le feu de la guerre, assure la continuation de son épanouissement dans la splendeur de la paix.

KING EST VOTRE SÉCURITÉ

VOTEZ POUR LE CANDIDAT KING

Aux Electrices et Electeurs de la Division Cartier:



M. S. E. SCHWISBERG.
candidat libéral officiel dans
Cartier

Mesdames et messieurs,

J'écris cette lettre personnelle à chaque homme et à chaque femme de la bonne vieille circonscription de Cartier, et je fais appel directement, réclamant votre appui le 11 juin prochain. J'aurais voulu rencontrer personnellement chacun de vous, vous serrer cordialement la main, mais ceci étant pratiquement impossible, je veux vous apporter ce message de libéralisme dans cette lettre, dans des pamphlets et au cours d'assemblées publiques et de causeries au micro.

A l'unanimité on m'a désigné comme porte-étendard libéral dans Cartier à la suite d'une convention d'électeurs canadiens-français, canadiens-anglais et juifs. Mon choix fut confirmé par le Premier Ministre Mackenzie King et les membres de son Cabinet. Je me présente à vous comme un citoyen qui fut élevé et reçut son éducation dans la division Cartier, comme un citoyen qui connaît les éléments français, anglais et juifs de cette circonscription, et qui peut s'adresser à chacun d'eux dans sa propre langue. Je me présente à vous comme étant un partisan de notre grand Premier Ministre Mackenzie King, et un partisan de sa politique libérale. Que signifie pour vous et votre famille ce programme libéral? Il vous a apporté plus de liberté, de sécurité, de prospérité et de joie de vivre. Car c'est le gouvernement libéral de M. Mackenzie King qui a passé de sages lois pour la protection des ouvriers: les pensions de vieillesse; l'assurance-chômage; le rétablissement civil des soldats dans une carrière prometteuse; les allocations familiales pour la protection, l'alimentation et l'instruction de vos enfants. Rappelez-vous, mes amis, que c'est la politique libérale qui a procuré du travail pour tout le monde.

Quels sont mes adversaires? Il y en a deux. D'un côté, vous avez Paul Massé, le candidat du Bloc Populaire, un parti qui a essuyé une défaite retentissante aux dernières élections provinciales, un groupement qui s'est uniquement distingué en votant à l'unanimité pour cette unique taxe de luxe de M. Duplessis, un groupement qui fait tout simplement le jeu des réactionnaires, des nationalistes aux vues étroites, qui sont des semeurs de discorde et de haine. Ce parti ne peut jamais jouer un rôle de premier plan à Ottawa, et tout vote enregistré en faveur de M. Massé est perdu.

D'un autre côté, vous avez Fred Rose, le candidat d'un groupe minoritaire qui ne représente rien, qui n'a rien de canadien et qui s'appelle le parti ouvrier-progressiste. Ce groupement n'est ni ouvrier ni progressiste. Il n'est pas ouvrier parce que les unions ouvrières ne l'appuient pas. En outre, l'histoire de ce groupement dans les mouvements ouvriers est celle de dissensions et de conflits incessants. Ce groupe n'est pas non plus progressiste. En réalité, c'est un mouvement réactionnaire qui se contente d'avoir recours aux vieux procédés de la lutte des classes au lieu de tendre à l'unité du pays. C'est le même groupe de communistes qui, avant le 22 juin 1941, entravaient et retardaient l'effort de guerre du Canada.

Aucun de mes adversaires n'appartient à l'un des grands partis. Tous deux appartiennent à ces groupements minoritaires isolés et suspects, absolument incapables d'envisager les problèmes ayant trait à l'unité du pays, au progrès et à la prospérité du Canada pour lesquels le gouvernement libéral de Mackenzie King a élaboré des plans si vastes et si sûrs. Paul Massé est le candidat de l'extrême droite réactionnaire et pharissienne. Fred Rose est le candidat des agitateurs hypocrites de l'extrême gauche.

Electeurs et électrices de Cartier, je sollicite vos suffrages le 11 juin, sous la bannière du grand parti libéral, de l'unité, du bonheur et de la prospérité d'un plus grand Canada.

Sincèrement à vous,

S. E. Schwisberg

Votez lundi le 11 juin 1945, à bonne heure, pour un ami dévoué de la classe ouvrière

**Veillez faire votre croix (X) vis-à-vis le No. 3 comme
ci-dessous :**

1	
2	
3	S. E. SCHWISBERG X

Le 11 juin, votez pour S. E. Schwisberg, C.R.
Le candidat officiel du Parti Libéral dans Cartier

Comités :—
4156 rue St-Denis — MA 6873
270 rue Ste-Catherine Est — MA 6787

Assemblées :—
Lundi le 4 juin à l'école St-Jacques
Démontigny et Sanguinet
Mercredi le 6 juin à l'école St-Jean-Baptiste
Henri-Julien et Marie-Anne

Le Foudre Duplessis perd de sa jactance

Une entente toujours possible entre le Vatican et la Russie

En dépit du sombre pessimisme du "mystique Camillien Houde et du "Devoir". — Comment des politiciens trahiraient le Pape pour arriver à leurs fins.

L'Eglise catholique a souvent des défenseurs dont elle pourrait bien se dispenser. De ce nombre sont des politiciens et des journaux qui ruinaient le Pape et le Vatican si cela pouvait servir à leurs fins sordides. Nous ne citerons pour le moment qu'un ignorant comme Camillien Houde, qui ne parle que de mysticisme, sans même savoir la signification de ce grand mot, et le journaliste Paul Sauriol, du "Devoir", aussi inoqué que son frère Jacques Sauriol, le funambulesque candidat populant de Maisonneuve-Rosemont.

A les entendre et à les lire, Staline est l'Antéchrist et le Pape en mourra de chagrins si la Pologne n'est pas délivrée séance tenante de la griffe bolchévique. Et puis, c'est la plainte habituelle sur la "pauvre" Allemagne dont il ne faudrait pas tirer la moindre vengeance, au nom de la charité chrétienne. Or Mme Geneviève Tabouis, experte des questions mondiales, expose dans "Pour la Victoire", journal français de New-York, une situation bien moins sombre en Allemagne et en Pologne que celle présentée par nos Populaires, "sauveurs de race et de religion", toujours attachés à des problèmes où ils n'entendent pas le premier mot.

"L'U.R.S.S. se montre particulièrement active dans toute l'Europe Centrale," écrit Mme Tabouis. "Il est intéressant à cet égard de relever les méthodes appliquées par les autorités d'occupation russes pour encourager la reprise de la vie communale dans l'ancienne capitale allemande. Le 17 mai, par exemple, la radio berlinoise annonçait la convocation d'un "meeting" pour le retour à la vie normale" et la nomination d'un "conseil municipal d'auto-administration" dont la composition avait reçu l'approbation du commandement soviétique. Ce conseil est présidé par le Professeur Ferdinand Sauerbruch, chirurgien très connu en Allemagne et à l'étranger, par les efforts qu'il avait faits sous le régime nazi pour préserver de l'hitlérisme la science et la culture allemandes.

"D'autre part, un premier quotidien allemand pro-russe, la "Taegliche Rundschau" vient de faire son apparition à Berlin; il a publié le texte des messages de félicitations reçus par le Gouvernement russe à l'occasion de la victoire et a mis en relief la solidarité de la coalition qui avait battu l'Allemagne hitlérienne. Ce journal a reproduit également l'interview donnée à la presse par le Ministre des Affaires Etrangères du Gouvernement Provisoire Hongrois, le Dr. Janos Cyoengyossy. Celui-ci déclarait: "Le peuple hongrois doit renoncer pour toujours à l'illusion d'une "Grande Hongrie", rêve qui nous a fait tant de mal en consolidant les forces réactionnaires nous renouons aux liens linguistiques, culturels et intellectuels qui existent entre les Hongrois. Notre politique étrangère ne doit plus être influencée par l'Allemagne mais doit recevoir son impulsion de l'Est. Nous espérons gagner la complète confiance de l'Union Soviétique en nous consacrant pleinement à la tâche de la reconstruction démocratique de

(Suite à la page 2)

Grande découverte peu coûteuse

Ce fut celle de l'Amérique, si l'on en juge par le salaire de Christophe Colomb, égal à celui d'une "femme de journée" d'aujourd'hui. — Ses équipages. — Rôle prépondérant d'un Juif dans cette "grosse affaire".

Combien de millions de volumes ont été publiés sur la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, et cependant, il y en a peu qui valent au point de vue documentaire cette simple chronique insérée dans le "Progress du Golfe", de Rimouski, sous le pseudonyme de Panisse par un historien québécois trop modeste pour afficher son nom parmi les chercheurs et curieux de grande classe.

Il y a quelques années, en fouillant dans les archives du ministère de la Marine, en Espagne, un savant découvrit la "feuille de paie" de l'équipage des navires que conduisait Christophe Colomb lorsqu'il découvrit l'Amérique. Il parait que le document est absolument authentique.

Que voilà tout de même un beau sujet d'interpellation pour un député curieux de ce pays-là et qui poserait au gouvernement les questions suivantes:

1.—Est-il à la connaissance du gouvernement que quel qu'un a découvert la "feuille de paie" de Christophe Colomb?

2.—Dans l'affirmative, quel était le salaire de chacun des matelots et des capitaines des trois caravelles?

3.—Quelle somme a lui-même touchée Colomb pour la découverte de l'Amérique?

Et, fort du document en question, un ministre du Cabinet serait en mesure de répondre:

1.—Oui.
2.—Les simples matelots touchaient \$2.40 par mois, au maximum, et devaient se nourrir sur cette somme. Les capitaines des trois caravelles qui abordèrent la côte américaine, le 12 octobre 1492, ont reçu \$6.00 par mois, soit \$0.20 par jour.

3.—L'amiral Christophe Colomb recevait \$320.00 par année, soit \$0.80 par jour. Avec d'aussi fabuleux salaires ou gages, quelle note, quelle bombance dut faire l'équipage de la flottille de Colomb en débarquant sur nos bords! Surtout, si le beurre valait quarante sous et les oeufs soixante-quinze, y compris celui dit de Colomb...

On peut donc conclure que la découverte de l'Amérique a coûté à peu près l'équivalent de trois mois de salaire d'un ministre actuel de notre province, Colomb ayant reçu le salaire d'une "femme de journée" au Parlement de Québec et chacun de ses matelots ayant touché en un mois ce qu'un manoeuvre de notre époque reçoit en un jour.

L'Amérique a coûté moins cher aux Espagnols que dix pieds de chemin de fer ou de route...

Beaucoup d'historiens ont débattu cette question: Qui défraya le coût de cette expédition aux résultats inestimables? Assez récemment, un auteur français connu, avec documents à l'appui, tenta de procurer ce qu'était un Juif, et non pas les souverains espagnols Ferdinand et Isabelle qui, après la prise de Grenade, libérèrent l'Espagne de la domination mauresque, étaient trop pauvres pour s'acquitter de cette tâche. Ce Juif, heureux en affaires comme le sont ses congénères, aurait donc réalisé là un magnifique marché. Il est vrai qu'en plus des salaires aux équipages restait l'achat des trois caravelles et leur approvisionnement en vivres, armes et munitions. Mais au cours de la monnaie d'alors, ce ne dut pas être fabuleux...

Dr PANGLOSS.

Achetez des timbres de guerre

Les nasardes reçues sur son appendice l'ont-elles assagi? — Ses fanfaronnades à l'adresse du Conseil Législatif tombent dans une crapaudière. — Son ordre-en-conseil taxant la bière subit le sort peu glorieux de sa taxe de luxe. — Diafoirus Dorion et Etienne Blanchard.

(Correspondance spéciale à "L'Autorité")

Québec, 1. — D'une chiquenaude sur son long nez, le Conseil Législatif a abattu la jactance du Foudre Duplessis. On ne reconnaît plus le matamore de la taxe de luxe, qui avait promis de fermer dans trois semaines la "grange" du Conseil, selon la goujate expression de son homologue, l'"honorabile" Pit Bertrand, et qui essaya ensuite d'un autre stratagème en faisant annoncer dans les journaux à sa déposition que le Gouvernement présenterait un nouveau projet de loi pour légaliser la perception de la taxe d'éducation, faite dans la province depuis le 27 avril, date de mise en vigueur de la loi jetée au rancart par le Conseil Législatif. Ces fanfaronnades ont été réduites à zéro par le télégramme de l'hon. Onésime Gagnon, trésorier provincial, au secrétaire du Board of Trade, M. H. C. Beatty, ainsi conçu: "La taxe d'éducation de 6 pour cent ne doit pas être perçue. La taxe de vente de 2 pour cent toujours en vigueur". Le télégramme stipulait en outre que les marchands devront remettre aux acheteurs les deux-tiers de l'argent perçu sous l'empire de la loi dite taxe de luxe, rebaptisée d'"éducation", afin de la mieux faire avaler; mais l'estomac québécois se refuse absolument à digérer ce fangeux crapaud.

Le Board of Trade, de son côté, a émis une circulaire invitant les marchands à se conformer à la décision provinciale. Ils devront conserver une liste complète des sommes remises au public. Une notable confusion en résultera, mais c'est la seule solution possible d'une affaire mal engagée, notamment la mise en force d'une loi une fois votée. Tel est le guépier où a conduit la province un aspirant-Foudre anxieux de tout édicter par ordres-en-conseil, à partir de la loi de Radio-Québec jusqu'à celle de l'odieuse taxe de luxe qui n'était en réalité qu'un salmigondis incongruit.

TAXE SUR LA BIÈRE AUSSI MAL CONÇUE
A propos d'ordres-en-conseil dictés en pleine session hors de la connaissance des députés, que penser de celui du 6 avril imposant une taxe de 9 sous le gallon sur la bière, boisson du pauvre? Autre manifestation totalitaire du Foudre de la Mauricie! Les brasseries recevraient tout-coup sur la tête une imposition annuelle de 3 millions de dollars, toujours sous le fallacieux prétexte d'"éducation", bien que cette taxe n'eût rien à faire avec la taxe de luxe. Réagissant contre une telle mesure autocratique, les brasseries ont déclaré: "Nous ne pouvons pas absorber cette taxe, qui supprimerait le plus clair de notre profit, et sa mise en application nous obligerait à majorer de 15 sous le prix de la douzaine de bouteilles". Le résultat fut que le Gouvernement n'a rien perçu en avril ni en mai de son imposition inattendue. Beaucoup d'écopiers licenciés, selon l'avis de leur Association, ont majoré de 3 sous le prix de la bouteille; mais cela n'est dû à aucune augmentation du prix de la bière par les brasseries; ce nouvel imbroglio provient encore de la tendance de notre Foudreur à singer Hitler.

Il ne serait pas surprenant que cet ami secret des "nationaux", bien qu'il se défende de cette acointance, ait voulu plaire au Diafoirus Louis-Philippe Roy, de "L'Action Catholique", et au Très Révérend Etienne Blanchard, de "La Boussole", deux faux tempéramentistes qui espèrent enlever à l'élément anglais du Québec le contrôle des brasseries et des distilleries pour le passer à des "capitalistes" populaires dont on ignore encore la provenance et les ressources. Déjà, en 1942, cette école hypocrite proclamait l'urgence de supprimer tout profit sur la vente de la bière et des boissons alcooliques. Le truc de ces Escobars fut alors écarté, et il appartenait à l'Union Nationale de le faire revivre. En attendant, l'ordre-en-conseil du 6 avril a été remplacé par un autre daté du 1er juin. Parions que le tout finira en queue de poisson comme la taxe de luxe.

La lamentable fin de l'hitlérisme aurait-elle ouvert les yeux à Herr Duplessis? Le voici qui se met à faire le bon apôtre. Il a retiré son bill reformant la Commission du Tramway de Montréal, avouant lui-même qu'il n'avait pas été assez "étudié", et il promet d'accorder à la députation tout le temps nécessaire pour considérer le bill de l'Hydro-Québec. Les retentissantes nasardes reçues en ces derniers temps l'ont-elles réellement assagi, ou bien si son incurable "duplessisme", prenant le dessus, le poussera dans quelque crapaudière dont il ne sortira cette fois-ci qu'en y laissant son long nez et sa diroquois d'Homme-Vierge, qui se targue même d'ignorer ce que sont ces clubs de nuit dont la tolérance procure à sa police secrète de si beaux bénéfices.

ROBUR.

M. Raymond Eudes défend sa position dans Hochelaga

Bien que relativement jeune, Me Raymond Eudes, député sortant du comté d'Hochelaga et de nouveau candidat officiel dans cette même circonscription, n'a pas laissé que de se créer une place éminente à la Chambre des Communes. Me Eudes, dans ses assemblées, ne craint pas d'attaquer de front les importants problèmes actuels et de faire face aux nombreux candidats en lice contre lui.

"Mes adversaires vous parlent en mal de moi, déclare Me Eudes, mais je vous demande une chose: fiez-vous à votre jugement plutôt qu'à leur parole, car j'ai plus confiance en votre jugement qu'en leur appréciation. Ce n'est pas à mes adversaires de me juger. Je me suis acquitté du mandat que vous m'avez confié en 1940 du mieux qu'il m'a été possible. Je me suis opposé à la conscription, mais j'ai appuyé la politique du Gouvernement King parce que celui-ci nous a donné tant de mesures sociales de la plus haute importance.

"Mes adversaires tentent de faire croire que j'ai voté pour la conscription. Les documents officiels sont pourtant là afin de démontrer que je me suis opposé à cette mesure. Certains ont été même fortement déçus d'apprendre que j'avais voté dans ce sens. Le Bloc Populaire prétend qu'il pourrait tenir la balance du pouvoir s'il faisait élire un nombre considérable de députés dans le Québec. Même s'il en faisait élire 65, n'oublions pas qu'il y en a 245 en tout et que le reste pourrait faire "bloc" contre lui.

"Il n'y a que le parti libéral ou le parti conservateur qui puisse obtenir le pouvoir. Que vous votiez pour un candidat du Bloc ou un candidat supposé indépendant, c'est infailliblement le Parti Libéral ou le Parti Conservateur qui gouvernera le Canada après le 11 juin. Entre ces deux partis, le choix est facile. Le Parti Libéral s'est préoccupé de défendre les intérêts de toutes les classes de la société. Vous n'avez qu'à penser aux mesures qu'il a déjà fait adopter et aux mesures qu'il préconise. Quant au Parti conservateur, après avoir changé de nom plusieurs fois de suite, il n'ose même plus se présenter cette fois-ci sous son vrai nom et se réfugie sous le pseudonyme d'indépendant. Que pensez-vous d'un parti aussi honteux de son nom et de ses actes?"

Plus Me Eudes poursuit sa campagne, plus il est à même de constater que son chef, M. Mackenzie King, reste populaire dans le Québec, et lui-même le candidat le mieux qualifié pour représenter Hochelaga à la Chambre des Communes. SPECTATOR.

Dernières nouveautés littéraires

SOUS TOUS LES CIELS J'AI CHANTE... (1) par Emma Calvé

Ce livre n'est pas un traité sur l'art du chant et ce n'est pas seulement une oeuvre littéraire. Dans "Sous tous les ciels, j'ai chanté..." qui vient de paraître par Les Editions Variétés, le lecteur se livre sur les nombreux et passionnants souvenirs de la grande cantatrice. Des visages familiers et célèbres apparaissent à toutes les pages. Emma Calvé a parcouru le monde en chantant pour la joie et pour la douleur, de Londres à New-York, de l'Inde à l'Australie, de la Chine au Japon, des îles du Pacifique à la Californie, avec la fierté d'être la première cantatrice française à faire connaître les chants de France dans les pays les plus lointains. Son grand ami, Jean Richepin, lui disait souvent: "Incorrigible globe-trotter, quand cesserez-vous de jouer à l'étoile filante?"

Le voyage lui était aussi nécessaire que le chant. En se déplaçant, elle éprouvait la sensation d'échapper au temps, à la destruction; et lorsqu'elle chantait, elle éprouvait une sorte d'ivresse car d'elle-même, hors du monde. De son pays de France, elle apportait le charme et la beauté avec elle. Elle recevait par sa voix et ses chants les beaux sentiments du coeur. Dans ce recueil de souvenirs où se mêlent les voix de Rodin, Massenet, Bizet, la Duse, Sarah Bernhardt et combien d'autres grands artistes et grands écrivains, on voit défiler monarques et reines, qui ont choyé la vedette de tant de soirées inoubliables. Mais Emma Calvé ne raconte pas seulement ce qu'elle a vu, elle dévoile aussi ce qu'elle a ressenti. Elle révèle un peu de cette vie mystérieuse et enchanteuse de ceux et de celles qui font vivre l'art.

Un beau livre pour tous les publics. (1) Un ouvrage de 312 pages illustré, publié par Les Editions Variétés. Prix \$1.50, par la poste, \$1.60. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés.

ARSENIC (1) par Claire Goll

Les Editions Variétés présentent, en premier, un poignant roman d'atmosphère qui fait penser à la Thésée Desqueyroux de François Mauriac, et, par son intensité dramatique, à certaines pièces de Victor Hugo. Arsenic est l'histoire d'une jeune

femme qui, après avoir été abandonnée par son amant, devient la proie d'une obsession: l'obsession de vouloir à tout prix rentrer en possession de son magasin de modes, qui fut le décor de sa grande passion et qu'elle a vendu par dépit. Une fois partie, elle est hantée par l'idée fixe de réintégrer son fonds dans l'espoir d'y retrouver son ancien bonheur. Cette idée dégénère en névrose qui la conduit petit à petit au meurtre de celle qui lui a succédé.

Ce conflit est décrit avec un luxe de détails psychologiques témoignant d'une connaissance profonde du coeur humain. Le drame se passe dans l'atmosphère d'une petite ville du Midi de la France, atmosphère qui devient hallucinante par l'intensité du récit. La vie de cette empoisonneuse qui prépare son crime avec beaucoup de raffinement, qui en même temps lutte pour son amour et qui combat contre sa conscience, révèle

M. Gonthier président de la Légion Canadienne section du Québec
On sait que la Légion Canadienne a tenu une assemblée de ses officiers récemment à Montréal. Elle s'occupe activement du rétablissement des vétérans revenus du front. Le colonel Alexander-P. Ross, de Toronto, l'un des délégués de la province, a prononcé un discours engageant le Gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour répondre aux exigences de la situation. M. Henri-G. Gonthier, secrétaire de l'Association des Brasseurs de la Province de Québec, a été élu président de la section du Québec de la Légion. Les destinées de cette section ne pouvaient être placées entre meilleures mains. Par son activité dans plusieurs domaines sociaux et par ses connaissances étendues, M. Gonthier s'est acquis dans toute la province une réputation du meilleur aloi.

G. L.

Le procès Pétain capable de réserver des surprises

La déclaration de M. Louis Rougier sur les Accords Pétain-Churchill. — Divers faits qui plaident en faveur du Maréchal.

M. Louis Rougier, écrivain français, auteur des "Accords Pétain-Churchill", oeuvre qui sera bientôt publiée par la Librairie Beauchemin, a fait à Montréal des déclarations qui ont eu une grande répercussion en Angleterre, où cependant elles ont été niées. Le principal passage de l'interview accordée aux journalistes par M. Rougier est bien celui-ci: "Il faut que les Français et que le grand public sachent que l'un des plus lourdes erreurs d'Hitler a été d'accorder une armistice à la France et que cet armistice, qui a permis la collaboration de Vichy fut souvent le masque de la résistance. Si le Maréchal Pétain avait voulu collaborer, il aurait cédé la flotte aux Allemands. Tous les jours un avion allemand arrivait à Vichy avec de nouvelles réclamations, et Vichy devait résister. Comme le disait le Maréchal: "Une journée de passé est une journée gagnée". Si Laval, Déat et Doriot peuvent être considérés comme d'abominables traîtres, Pétain n'est pas Laval, Weygand n'est pas Déat et Darlan n'était pas Doriot. Il y a eu une résistance vichyssoise réelle jusqu'au débarquement en Afrique, réussie grâce à l'Armée Weygand, et jusqu'à l'occupation totale de la France."

M. Rougier fait grand état du fait que la flotte française au lieu d'être livrée à Hitler a été sabordée, et que cela ne pouvait être fait qu'avec la connivence de Pétain, qui s'était entendu au préalable avec Churchill. Selon beaucoup d'observateurs, cette circonstance constitue en effet une forte présomption en faveur du Maréchal. On aura beau lui reprocher l'armistice, il fallait que quelque chose fut tenté en juin 1940 quand le pays était en pleine panique. M. Rougier a raison de dire que la résistance n'aurait pu se prolonger pendant plus de quinze jours.

Le procès du Maréchal Pétain, s'il a lieu bientôt, promet d'autres révélations sensationnelles; mais il semble probable que vu les troubles auxquels la France doit actuellement faire face au Liban et en Syrie, et les autres qui l'attendent en Indo-Chine, le procès du Maréchal sera remis à plus tard, peut-être même à beaucoup plus tard.

SAGITTARIUS.

la puissance de ces desseins secrets du subconscient malade et torturé. Ce livre de Claire Goll est troublant et attachant. (1) Un volume de 240 pages publié par Les Editions Variétés. Prix \$1.25, par la poste, \$1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

Tél. MA. 8474

PAUL GAUTHIER

Notaire et Commissaire

84 Ouest, rue Notre-Dame

MONTREAL 1, Que.

COURSES à Blue Bonnets Du 9 au 25 juin

Montreal Jockey Club
CH 605 — 59, Ouest St-Jacques

Il y a beaucoup à faire..



La liste à droite est explicite. Elle montre ce qu'il y a à faire pour rattraper le travail que la guerre nous a forcés de suspendre. Nous avons besoin de chacun des employés recrutés depuis le début des hostilités. Il nous tarde d'accueillir chaque employé Bell présentement en service de guerre. En sus, il nous faudra embaucher d'autres travailleurs pour nous aider à accomplir cette tâche d'après-guerre. C'est la plus lourde que nous ayons jamais affrontée!

Cela veut dire DU TRAVAIL POUR NOS GENS

- Exécution de près de 70,000 commandes de service en souffrance.
- Conversion des téléphones au service à cadran dans plusieurs interurbains.
- Entretien et réparation de plus de 100,000 appareils de service dans les régions rurales.
- Remplacement des installations défectueuses par de l'équipement moderne.
- Reconstitution des réserves essentielles d'outillage téléphonique.

Comme l'habileté diligente, nous booguerons encore après la victoire.

En service actif demandez vos idées aux mois

Le grand.

DIVISION MERCIER

Les électeurs et électrices de la Division Mercier

sont invités à voter, aux élections fédérales du 11 juin prochain, en faveur de

L'hon. Joseph Jean

CANDIDAT OFFICIEL DU PARTI LIBERAL

COMITE CENTRAL

654 Blvd Crémazie Est

Téléphone: DU 5808
DU 5613

N'oubliez pas, électeurs et électrices de Mercier, ce que l'hon. Joseph Jean a fait pour vous et ce qu'il sera encore en mesure de faire.

COMTE D'HOCHELAGA

Electeurs, votez tous en faveur de

M. RAYMOND EUDES

CANDIDAT OFFICIEL DU PARTI LIBERAL
aux prochaines élections fédérales du 11 juin

Prochaines assemblées

LUNDI SOIR LE 4 JUIN, à l'École Louis Joliet, rue Hochelaga, entre les rues Davidson et Darling.
JEUDI SOIR LE 7 JUIN, à l'École Ste-Anselme, rue Rouen.
DIMANCHE LE 10 JUIN, à l'École Baril, rue Adam, entre Joliette et Chamblay.

VENEZ EN FOULE

Comité Central de Raymond Eudes

CANDIDAT LIBERAL OFFICIEL:
Comité: 3279 rue Adam — Tél. CHerrier 7467

Bureaux de Renseignements

3920 rue Hochelaga — CL. 8508
2699 rue Rouen
2012 rue Cavillier
2400 Mont-Royal Est (FRontenac 0068)
2212 rue Beaubien Est.